

L'Agenda de la Crise

Septembre 1935. — Conférence nationale.

Au cours du mois d'octobre, Rousset fait adopter par la C. E. des J. S. une position contraire à la décision de la Conférence sur la question de « *Révolution* ».

17 novembre. — 1^{re} session du Congrès des J. S. de la Seine. Rousset et Rigal combattent la position décidée par le B. P. et le C. C. du G. B. L.

18 novembre. — Le C. C. refuse de sanctionner leur indiscipline.

Du 20 au 23 novembre. — Préparation pour le lancement de « *La Commune* ».

23 novembre. — Le C. C. divisé (*La Commune*, 8 voix; *Révolution*, 5 voix; *La Vérité*, 4 voix) nomme par 10 contre 5 une commission de conciliation.

24 novembre. — La Commission arrive à un accord; dans la soirée, à la C. E. des J. S. Rousset et Rigal combattent et font repousser cet accord.

25 novembre. — Assemblée générale de la région parisienne, Rousset n'est pas présent.

26 novembre. — Le B. P. puis le C. C. (où n'assistent que deux camarades partisans de « *La Commune* ») acceptent les termes de l'accord.

29 novembre. — Le B. P., sous des prétextes formels, revient sur les décisions du C. C. du 26 novembre, et refuse de convoquer le C. C. contrairement au règlement voté par la Conférence nationale.

Du 29 novembre au 11 décembre, le B. P. suspend Molinier, le S. I. l'exclut. Le C. C. n'est pas convoqué.

6 décembre. — Premier numéro de « *La Commune* ».

8 décembre. — Deuxième session du congrès des J. S., où après parution de « *La Commune* », il est décidé par 176 voix contre 106, de faire de « *Révolution* » l'organe de masse.

11 décembre. — Convocation du C. C.; la fraction Naville-Rousset refuse de siéger avec l'autre fraction sous prétexte de la présence de Molinier. La fraction Naville-Rousset agit dès lors comme « C. C. ». Elle repousse le C. C. élargi qui devait se tenir le 25. Elle adresse un ultimatum le 23 décembre aux signataires de « *La Commune* ».

16 décembre. — La fraction Naville-Rousset scinde l'Assemblée générale de la région parisienne.

29 décembre. — La fraction Naville-Rousset réunie en C. C. exclut 8 membres du C. C. par 5 voix contre 4.

12 janvier. — « C. C. élargi ». La fraction Naville-Rousset majoritaire empêche 9 membres du C. C. d'y assister et consomme la scission du G. B. L.

Documents

Dès le début du conflit, nous avons envoyé aux groupes la note suivante exposant les faits et la politique que nous préconisons.

CE QUE TOUS LES MEMBRES DU G. B. L. ONT LE DROIT DE SAVOIR

Rapports d'organisation faussés par l'inapplication des décisions de la Conférence Nationale.

Nous avons demandé en vain la tenue à bref délai d'un C. C. élargi aux camarades de province pour examiner la situation, les tâches présentes et par cela même régler la situation intolérable dans les rapports d'organisation, à laquelle nous sommes arrivés dans ces derniers jours.

Depuis la Conférence Nationale du mois de septembre 1935, où la décision que l'on ne saurait tolérer les fautes d'organisation ayant existé précédemment avait été prise, il y eut à diverses reprises des difficultés entre le B. P., le C. C. (dans sa majorité) et les camarades Rousset et Rigal, difficultés suscitées par des divergences quant à leur activité dans les J. S., plus particulièrement leur opposition à la transformation de *Révolution* en organe de masse, suivant la décision de la C. N.

Quels sont les faits?

Au lendemain de la décision de la Conférence Nationale, Rousset faisait adopter par la C. E. des J. S. une décision suivant laquelle *Révolution* resterait organe des J. S. *seulement*. Il fallut plusieurs discussions au C. C. et plus de deux mois pour que finalement les camarades B. L. membres de la direction des J. S. proposent et fassent adopter par les J. S. que *Révolution* devienne un organe pour le regroupement révolutionnaire, décision prise en commun par les J. S. et les adultes (trois jeunes, un membre du G. B. L., Pivert à titre individuel) suivant un projet adopté par le C. C. après six réunions. Rousset, Rigal arguaient « ne pas vouloir que *Révolution* fasse le lit de la gauche »; pourtant, sous la responsabilité de Rousset fut édité un numéro de *Révolution* particulièrement confus et pivertiste.

Ces difficultés semblaient vaincues, on se mit au travail pour réaliser, mais les embûches se multiplièrent. Le B. P., sur proposition du responsable des Jeunes au B. P., se prononce sur la représentation des J. S. au secrétariat de rédaction pour les camarades Van et Hic. Des réunions eurent lieu avec des J. S. responsables. Des plans de rédaction et d'administration furent ébauchés, mais le camarade Rousset revenant de Bruxelles déclare à tous vents qu'il prendrait la responsabilité de poser devant les J. S. sa propre candidature pour la direction de *Révolution* contre les camarades désignés par le B. P. Le B. P. proposa à titre « transactionnel » que Rousset soit adjoint (un des camarades n'étant que suppléant — Rousset n'ayant pas été désigné d'un commun accord car il devait quitter Paris). Le camarade Rousset réserva son attitude. A la C. E. des J. S., la veille du congrès, Rousset combattit la résolution proposée avec approbation du B. P. et des responsables de la Commission des Jeunes : Gérard, Hic et Rousset se fit désigner comme rapporteur au Congrès!

Mais le sabotage de *Révolution* s'aggrave.

Au Congrès des J. S. de la Seine, le dimanche 17, un incident très grave se produisit à propos d'un projet de déclaration pour le Conseil National du Parti socialiste. Non seulement le camarade Rousset